

SAINT-AVOLD SYNERGIE

Vai...

Lelling

Lixing-lès
St-Avoid

Laning

Altrippe Diffembachlès-Hellimer Boustroff Bistroff Freybouse Hellimer Petit-Tenquin Eincheville Viller Bérig-Vintrange Grostenquin Suisse Landroff Harprich Vallerange Morhange Racrange



Le mot du président

Soutenir le dynamisme économique de notre territoire et préserver la qualité de vie de nos 41 communes

Au nom du conseil communautaire de Saint-Avold Synergie, j'ai le plaisir de vous adresser notre rapport d'activité 2023. Il est le reflet de nos nombreuses actions et celui de notre détermination à construire un avenir solide et durable pour notre territoire.



Vous pourrez prendre connaissance de manière détaillée du travail réalisé par les services de la Communauté d'Agglomération dans tous ses domaines d'intervention, un travail mené en lien étroit avec les élus du bureau communautaire qui ont chacun une délégation.

Si ce document relève d'une obligation légale, au titre du code général des collectivités territoriales, il est surtout l'occasion de partager avec vous, de manière exhaustive et objective, l'immense travail accompli par les services de notre Agglomération qui mettent en œuvre les politiques publiques décidées par les élus. Dans un contexte d'activités intenses et particulières, notre institution a démontré l'importance de sa mission et l'étendue de ses interventions.

Au travers de la lecture de ce rapport d'activité, vous pouvez découvrir la diversité des actions menées par la Communauté d'agglomération de Saint Avold Synergie au profit de ses habitants. Nos actions ont été définies pour préparer les enjeux essentiels pour l'avenir de notre territoire, mais aussi pour répondre aux besoins dictés par la période actuelle.

Saint Avold Synergie est une véritable fourmilière qui s'active toute l'année pour rendre aux habitants de nos 41 communes un service public d'une grande qualité. En effet, derrière chacune de nos actions, chacun de nos projets, il y a des femmes et des hommes engagés et dévoués.

Cet engagement fort du service public est ancré dans chacune de nos actions. Je tiens à remercier les agents et les élus qui travaillent avec moi depuis notre élection en juillet 2020. Leur implication traduit toute l'ambition de la CASAS pour son territoire, au service de ses habitants.

Nous sommes déterminés à soutenir le dynamisme économique et à préserver la qualité de vie de nos 41 communes. Ceci en ayant en tête, à chaque prise de décisions, l'objectif fort, annoncé dès le début de notre mandat, d'accompagner la transition énergétique.

La CASAS est utile à son territoire, ce rapport annuel d'activités nous en apporte cette année encore la preuve. À travers ce document, nous souhaitons vous faire partager nos avancées, nos défis et nos réussites.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des services de la CASAS pour leur travail et leur implication au service de notre territoire.

Je vous remercie pour votre confiance, pour votre soutien, pour votre engagement et je vous souhaite une agréable lecture.

SALVATORE COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Maire de Valmont

Rapport d'activités 2023 - Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie / Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avold / Tél. : 03 87 92 84 76 / Site Internet : www.agglo-saint-avold.fr / Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare / Secrétariat de rédaction : Evicom / Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Evicom, Clic's Saint-Avold / Conception graphique, mise en page et impression : Evicom / Tirage : 1 000 exemplaires. Dépôt légal : à parution / ISSN : 3003-9126.

Le point sur...

Conseil communautaire



170

soit le nombre de points étudiés en 2023 au cours des 8 séances du Conseil.

Conférence des Maires

Conformément à la loi « engagement et proximité » qui modifie un grand nombre de règles techniques applicables aux collectivités et à leurs groupements. Le président, M. Coscarella, a réuni pour l'année 2023, les 41 Maires de la CASAS à 3 reprises :

- La première s'est déroulée en mai 2023 avec comme points à l'ordre du jour les Fonds de Compensation Carbone de GazelEnergie par la Société CARBONAPP, la présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par le Cabinet BURGEAP-GINGER et la présentation du Schéma Directeur Vélo par le cabinet IRIS Conseil.
- La deuxième, en juillet 2023, où il a été notamment discuté la présentation de la tarification des ordures ménagères suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes du Grand Est.
- La troisième, en décembre 2023, où il a été abordé la présentation, par l'ETCI Moselle, des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), la présentation du projet de développement sur le territoire par GazelEnergie et la tarification des Ordures Ménagères 2024.



La réunion du 23 mai 2023



La réunion du 27 juillet 2023

Développement économique

Implantantion

Infinite Loop

450 millions d'euros d'investissement, 200 emplois directs et 1 200 indirects à la clé. Le territoire a été sélectionné par Suez, Loop Industries et Sk Geo Centric pour implanter une usine de production de plastiques PET fabriqués à partir de matériaux 100 % recyclés et recyclables à l'infini. Une belle victoire pour Saint-Avold et sa région.

« Ce projet industriel est une véritable opportunité de développement de la plateforme Chemesis qui s'inscrit dans une dynamique de décarbonation et d'économie circulaire que je soutiens et promeus au sein de la Communauté d'Agglomération. » Ces mots de Salvatore Coscarella, le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, traduisent les efforts de la collectivité pour obtenir ce projet industriel tant convoité. Et pas seulement en France. Le consortium formé par Suez, Loop Industrie et le Coréen SK Geo Centric a vraisemblablement été sensible à l'expérience du territoire en la matière. En effet, la plateforme industrielle Chemesis de Saint-Avold propose un réseau d'infrastructures performant (accès à l'énergie via les réseaux de



chaleur existants, logistique routière et ferroviaire, fournisseurs, etc) qui en fait un environnement optimal pour l'implantation de l'usine.

L'installation industrielle mettra en œuvre la technologie unique développée par Loop, un process de dépolymérisation à basse température et sans ajout de pression, permettant de transformer des matières plastiques de faible valeur, jusqu'alors incinérées ou enfouies, en plastique PET de qualité vierge de pureté optimale. À pleine capacité, l'usine permettra d'économiser plus de 255 000 tonnes de CO_2 par an par rapport à la résine PET vierge fabriquée à partir d'un procédé pétrochimique traditionnel. Mais surtout ce projet redonnera vie à une friche industrielle et permettra également la consolidation du tissu dense d'entreprises sous-traitantes de l'industrie présent localement ainsi que la création de 300 emplois pendant les deux ans de construction de l'usine. Démarrage des travaux prévu en 2025 pour une mise en service dès 2027.



Signalétique

De nouveaux panneaux pour les zones d'activités

D'avril à juin 2023, la CASAS a procédé à la mise en place de nouveaux visuels sur ses panneaux d'entrée de zones d'activités dans le but d'améliorer la clarté et l'efficacité de la signalisation pour tous les usagers.

Développement économique

Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprises

Partenariat entre Moselle Attractivité et la CASAS

Le Département de la Moselle a pour objet de contribuer à l'attractivité de la Moselle et de ses territoires. De ce fait, un conventionnement a été établi avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour le déploiement du dispositif AMIE 57 (Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise) sur l'ensemble du territoire de la CASAS. Le co-financement prendra la forme d'une subvention directe à l'entreprise sur les fonds propres des deux parties.

Il s'agit d'une aide pour la réalisation d'investissement immobilier porté par les TPE (Très Petites

Entreprises) jusqu'à 20 salariés, dont les modalités sont fixées dans le règlement d'intervention. L'AMIE est une subvention ayant pour but de soutenir les investissements immobiliers dans le cadre de la création ou de l'extension d'une activité. Le projet global de développement doit atteindre un montant d'investissement minimum de 10 000 € HT et devra être justifié par des factures d'un montant unitaire minimum de 500 € HT.

niffre

Le chiffre

48 983

soit le montant, en euros, des subventions AMIE57 aux entreprises du territoire de Saint-Avold Synergie Les activités éligibles sont les suivantes :

- Commerce dont la surface est inférieure à 400 m²
- Artisanat
- Entreprises de transports et logistique
- Bâtiment et travaux publics
- Services aux entreprises
- Industrie

Zoom sur

Les porteurs de projet

- 3 porteurs de projet ont fait part de leur intention d'acquérir une parcelle à la zone de la Vente au Carreau de Saint-Avold. Les dossiers ont reçu un avis favorable de la part des membres de la Commission Communautaire

Développement Economique

- Bail emphytéotique signé entre la CASAS et la société Verso Energy pour l'implantation d'un parc photovoltaïque à la zone du Grunhof de Porcelette et 2 porteurs de projets qui sont en cours d'acquisition d'une parcelle.

- La société Coprodex va s'implanter à la zone du Composite Park (achat d'une parcelle et reprise de l'ancien bâtiment Sunpower)
- 4 porteurs de projets ont manifesté un intérêt pour l'acquisition de terrains à la zone du Fürst de Folschviller. Les dossiers sont en cours de finalisation chez le notaire et des permis de construire ont d'ores et déjà été déposés pour certaines sociétés
- 3 porteurs de projets sont en cours d'acquisition de parcelles à la zone Actival de Valmont.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 5

Commerce et habitat

Aide ciblée à l'investissement des commerces et de l'artisanat de proximité

Pour la deuxième année de lancement de l'aide ciblée à l'investissement des commerces et de l'artisanat de proximité, la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie a octroyé une somme de plus de 72 000 € auprès de 14 commerçants et artisans provenant de Saint-Avold, Morhange, Carling, Grostenquin ou encore Folschviller. La CASAS a une enveloppe budgétaire de 200 000 € prévue chaque année.

Ce dispositif concerne l'ensemble des 41 communes du territoire et sera en place jusqu'au 31 décembre 2026. Une même entreprise pourra bénéficier de cette aide une seule fois sur la période de 5 ans.



Petites Villes de Demain

Une OPAH-RU sur la commune de Morhange

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur la commune de Morhange a été mise en place permettant d'agir sur l'habitat privé ancien via deux volets :

- un volet incitatif en accompagnant les propriétaires à réaliser les travaux de réhabilitation de qualité dans le parc privé ancien, en développant et en diversifiant une offre locative privée de qualité, en incitant aux travaux d'économies d'énergie et en améliorant la performance énergétique du parc, en améliorant le confort des logements et en luttant contre l'habitat dégradé...

 un volet coercitif en requalifiant l'habitat dégradé, en renouvelant les typologies et les formes d'habitat en centre-ville et en mettant en place des outils adaptés.

Concernant les abondements des collectivités :

- Subventions Anah socle : en fonction du statut d'occupation et du projet : 170 dossiers sur 5 ans pour 1,7 million d'euros de subventions Anah réservées ;
- CASAS : 580 000 € sur 5 ans en complément des subventions Anah;
- La commune de Morhange : 208 000 € sur 5 ans sur des missions spécifiques (rénovation énergétique d'ampleur, lutte contre la vacance, copropriétés fragiles, ravalement de façades)

Permanence de l'ADIL57 au siège de la CASAS

L'information est une démarche forte que la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie a voulu mettre en avant pour les habitants du territoire de la CASAS. À cet effet, depuis 2023, la Communauté d'Agglomération dispose d'une permanence qui a lieu au siège de la CASAS, chaque 1er mardi du mois de 9h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h15, uniquement sur rendez-vous au 03 87 50 02 60. L'ADIL57 a pour mission principale d'informer gratuitement, en toute neutralité et indépendance, les usagers sur leurs droits et obligations et notamment sur toute question juridique ou financière liée au logement. Cette association a une mission de service public, inscrite à l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation. Les conseils reposent sur les compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au droit locatif pour les locataires et les bailleurs, prévention des expulsions, lutte contre l'habitat indigne, accession à la propriété, copropriété, fiscalité immobilière, rénovation énergétique, responsabilités en matière de construction, permis de construire et les règles d'urbanisme... C'est également un outil de conseil à destination des élus pour tout ce qui concerne les différentes procédures liées aux questions d'Habitat

Pour plus de renseignements : contact@adil57.fr ou sur le site : https://www.adil57.org

Eau potable, Eaux pluviales

La compétence en chiffres

La régie eau de la CASAS exerce la compétence sur 5 communes : Saint-Avold, Folschviller, Valmont, Porcelette et Diesen.



39 811 factures

ont été envoyées en 2023

1911647 m³

ont été prélevés

107 prélèvements

ont été analysés par le laboratoire agréé de l'ARS

78 devis travaux

ont été réalisés pour un total de 68 factures

31 fuites

sur conduite principale ont été réparées

820 compteurs d'eau

ont été posés

L'année 2023 a été marquée par la réhabilitation des forages 5 et 6 et la poursuite des travaux de renouvellement des réseaux rue Poncelet, 3° tranche.

Le service a renouvelé tous les compteurs de Diesen ainsi que 30% de ceux de Porcelette.

Le nettoyage des réservoirs des différentes communes a également été réalisé.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 7

Assainissement

La Régie

39 communes pour l'assainissement :

34 zonées en assainissement collectif 5 zonées en assainissement non collectif



7 lagunes

41 communes pour les eaux pluviales

423 km



Travaux d'assainissement à Hellimer

255 Attestations vente

> 5 Stations d'épuration de type boues activées

3 filtres plantés de roseaux

636
Installations
d'Assainissement
non Collectif

42 Contrôles de conception/ Exécution

Assainissement

Signature du Contrat Territorialisé Eau et Climat (CTEC) avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et d'une convention avec la banque des territoires

Dans le cadre de son 11° programme, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse a proposé à la CASAS une nouvelle approche d'accompagnement financier pour nos projets à venir : les contrats « Eau et Climat ».

Ce contrat concerne l'ensemble des thématiques de l'assainissement, de l'eau potable et de la biodiversité. Il permet de faire une programmation sur 3 années de l'ensemble des études et travaux qui seront réalisés et donc, des subventions qui seront allouées à chaque projet.

Le 23 octobre, un contrat a été signé entre la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et l'Agence de l'Eau.

Parallèlement à ce contrat et pour pouvoir financer les travaux d'assainissement qui sont nombreux, une convention avec la Banque des Territoires a été signée.

Ce financement permettra de compléter les subventions de l'Agence de l'eau. En effet, entre la mise en œuvre des premiers systèmes d'assainissement et la gestion du temps de pluie sur les communes assainies de notre territoire, le montant des travaux s'élève à plusieurs millions d'euros.







Urbanisme / Collecte et traitement des déchets ménagers

L'urbanisme en détail

En matière d'urbanisme, les communes de la CASAS ont conféré à la CASAS, l'instruction des documents d'autorisation d'urbanisme. Sa superficie est de 347,5m².

1276

dossiers

621

certificats d'urbanisme d'information et opérationnel

520

déclaration préalable de travaux

1

permis d'aménager

128

permis de construire

6

permis de démolir

Collecte et traitement des déchets ménagers



Horaires d'ouverture des trois déchèteries (l'Hôpital, Morhange et Valmont)

Public

Lundi : matin fermée / de 13 h à 17 h Mardi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h Mercredi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h Jeudi : matin fermée / de 13 h à 17 h Vendredi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h Samedi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h à 17 h

Professionnels

Lundi : de 13 h à 17 h Mercredi : de 13 h à 17 h Jeudi : de 13 h à 17 h

Sydeme

L'entité tient des permanences multiflux dans les différentes communes du territoire afin d'y distribuer les sacs de tri aux habitants.

Régie de collecte

La régie de Collecte de la CASAS, historiquement basée à Morhange a pris possession en 2023 d'un nouveau bâtiment industriel acquis par la CASAS situé sur la commune de Vahl-Ebersing. Ce nouvel emplacement permet de faire face à l'étendue des activités de ramassage des ordures ménagères, d'y stocker davantage de camions et de disposer de locaux plus adaptés pour le personnel.

Des travaux ont été entrepris courant du premier semestre 2023 afin de l'adapter au nouvel usage : modification du parking et de l'accès, rajout de portes sectionnelles, sécurisation (alarme – vidéoprotection), réalisation de bureaux, vestiaires, restauration etc...

Les équipes ont intégré les lieux à la fin du premier trimestre 2023.



Tourisme

Carrière du Barrois

Des projets à l'étude



En avril 2023, lors du conseil communautaire, a été présenté le projet d'éco domaines de cabanes sur les terrains des anciennes carrières du Barrois et de Sainte-Fontaine, propriété de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach.

Il consiste en l'aménagement de 30 habitations autonomes, légères de loisirs sur pilotis d'une surface de 35 à 45 m² dont 13 seront installées sur le territoire de la CASAS et de 17 sur le territoire de la CCFM. Un espace technique dit de logistique (restauration, bâtiments techniques et parking) sera aménagé sur la partie centrale du côté de la cité Sainte-Fontaine.

Le CAUE a été sollicité pour la rédaction d'un plan de gestion et de valorisation simplifié leur permettant de se projeter pour le futur développement de ces espaces sensibles. En septembre 2023, lors du conseil communautaire, ont été présentés des travaux de sécurisation du site (barrière de sécurité – aménagement de trois entrées avec tourniquets) et d'aménagement du site (sentier, balisage, panneaux d'information, banc, glissière de sécurité VTT) de la Carrière Saint-Avold.



Transport et mobilité

Les transports sur le territoire

Les chiffres

clés de

« Tran'School »

370 000 voyages

2 400 élèves

transportés

En 2023, les différentes déclinaisons du réseau ont été adaptées pour affiner l'offre de services proposée. Ainsi, à l'occasion de la rentrée de septembre, un certain nombre d'aménagements de lignes a été opéré. On fait le point.



Transport urbain et interurbain

- · Instauration de 2 véritables allersretours sur les lignes 6 (Saint-Avold-Carling-L'Hôpital) et 10 (Saint-Avold Folshviller-Valmont),
- · Intégration de la desserte Quartier Jeanne d'Arc/Acadia assurée par la ligne 6, dans la ligne 3,
- · Ajustement des horaires de la navette Trans'express et de la ligne 11 pour une meilleure correspondance avec les trains,
- · Desserte du quartier Crusem à Saint-Avold sur le trajet retour de la ligne 7 « Santé »,
- Adaptations horaires des lignes 2, 3, 5 et 1 afin de pallier l'arrivée des bus après la fermeture des collèges La Fontaine et Lycée Technique Charles-Jully.

Élargissement de l'offre en passant de 2 allers-retours par semaine à 4 allersretours avec l'ouverture du service le la demande ont été comptabilisés. soit une hausse de 24 % par rapport à l'année précédente.

Réseau de transport scolaire « Tran'School »

- · Optimisation de la ligne 7 Macheren-Cité école avec seul circuit au lieu de 2,
- · Expérimentation d'un service à 11 h avec un retour à 13 h (TS 3 bis) au collège de l'Hôpital
 - · Suppression du « tiroir Vallerange » sur la TS 24 avec la

création de la ligne TS 25

« Vallerange-collège Morhange »

Ouverture d'un point de vente à la Maison France Services de **Morhange**

Pour développer proximité du réseau envers les usagers et améliorer son accès, un point de vente a été ouvert à la Maison France Service de Morhange. Désormais, l'ensemble des services proposés à la Maison de la Mobilité à SaintAvold y sont disponibles, notamment l'inscription ainsi que la vente en ligne des cartes de bus pour les scolaires.

Transport transfrontalier

Bi bus : les Communautés d'Agglomération de Forbach Porte de France. Sarrequemines Confluences, l'Académie de Nancy-Metz et la Casas se sont associées avec la ville de Sarrebrück, afin de créer un projet partenarial sur le thème des échanges culturels francoallemands, à travers la langue. Bilan de l'opération pour la CASAS : 9 écoles pour un total de 450 élèves sensibilisés.

Écoles concernées par l'opération :

- Bistroff : classe unique
- Folschviller : école élémentaire Alfred Musset (CM1/CM2)
- L'Hopital : école élémentaire Cité La Colline et Pierre Philipps (CE1/CE2/CP/ CM1/CM2)
- Saint-Avold : école élémentaire Crusem (CP/CE1)
- Carling : école élémentaire Pierre Ersnt (CP/CE1/CE2/CM1/CM2)
- Guessling-Hémering : école primaire (CP/CE1/CE2)
- Lelling : classe unique

Transport à la Demande (TAD)

samedi. Au total, 4 941 transports à

Transport et mobilité

Mobilité inclusive

En complément de son antenne basée à Saint-Avold et de celles assurées à la Maison France services de Morhange et à la Mairie de Carling, ouverture d'une permanence de la plateforme de mobilité à destination des publics en insertion à la Maison France Services de l'Hôpital, le 3° vendredi du mois.



Mobilité active

Mobilités douces

Reconduction de l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique pour tous les habitants de la CASAS.

Montant de l'aide

- 50 € pour l'achat d'un vélo dans un magasin hors CASAS,
- 150€ pour l'acquisition d'un VAE dans un magasin sur le territoire de la CASAS et si la commune achète un VAE.

Achete3 un vélo en 2024 L'AGGLO VOUS FAIT UCADEAU Au niveau de 150€ dans un magasin du territoire de la CASAS, 50€ d'aide à l'achat dans un magasin hors territoire de la CASAS et 150€ pour les communes de la CASAS. Offre réservée aux habitants de la CASAS. Informations sur www.casas57.fr

Adoption du Schéma directeur vélo

La CASAS s'est dotée d'une stratégie pour développer à 10 ans, les aménagements cyclables. Classés en priorité à court (moins de 3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (plus de 6 ans), il prévoit la réalisation de 209 km d'aménagements cyclables aussi bien en matière touristique que pour un usage quotidien.

Le coût prévisionnel du programme d'action et d'investissement pluriannuel s'élève à 25 millions d'euros, hors subventions.



Les compétences facultatives

Gestion des équipements sportifs

Le complexe nautique multiplie les offres

Au cours de l'année 2023, le complexe nautique de Saint-Avold a enregistré une fréquentation totale de 73 160 usagers. Cette affluence se compose de 26 223 scolaires et 15 associations, clubs et établissements publics.



Le complexe nautique a proposé les activités suivantes tout au long de l'année :

- Aquabike
- Bout'chou bébés nageurs
- « Viens fêter ton Anniv' »
- Aqua-fitness Aquagym en grande profondeur
- Leçons de natation individuelles par un MNS



Grand angle

La Police municipale intercommunale

Une activité de tous les instants



Manifestations

Les agents de la Police Municipale Intercommunale ont assuré la surveillance de 21 manifestations sur les communes de Altviller, Baronville, Carling, Diesen, L'Hôpital, Lachambre, Landroff, Lixing-lès-Saint-Avold, Porcelette, Racrange, Saint-Avold (Fête de la Piscine) et Valmont.

Fourrière automobile

Le service de la Police Municipale Intercommunale a procédé à l'enlèvement de 12 véhicules.

Contrôles de vitesse

Les agents ont effectué 87 contrôles vitesse sur l'année 2023.

Verbalisations

Équipés du PV Électronique, les agents ont rédigé 66 verbalisations pour non-respect du Code de la Route (vitesse, non-port de la ceinture, non-respect du stop...), ainsi

que 69 d'un autre type ainsi que 16 avertissements liés au stationnement.

Interdictions, avertissements

- Gare Routière : 1 interdiction d'une durée indéterminée a été donnée pour comportement contraire aux bonnes mœurs.
- **Transport** : 8 interdictions d'une durée d'une semaine ont été données pour non-respect du règlement du transport scolaire.
- **Déchèteries**: 65 avertissements et 7 interdictions ont été donnés pour non-respect du règlement intérieur des déchèteries.
- Complexe Nautique: 1 interdiction d'une durée indéterminée a été donnée pour insultes et menaces à l'encontre du personnel.

Fourrière Animale Intercommunale

Pour l'année 2023, 41 chiens et 3 chats sont passés par la Fourrière Animale Intercommunale.

Grand angle

Maison France Services



Les journées France services

Mercredi 4 octobre 2023

8h30 : petit-déjeuner convivial, visite libre des locaux

9h30 : CIDFF, présentation des missions et du nouvel outil « violentomètre »

14h00 : CARSAT, webinaire sur la retraite. Celui-ci s'adresse aux assurés, salariés ou indépendants, de 55 ans et plus, souhaitant obtenir des informations sur la retraite (sur inscription limitée à 15 personnes).

Jeudi 5 octobre 2023

8h30 : petit-déjeuner convivial, visite libre des locaux

9h30 : WIMOOV, sensibilisation à la consommation à risque (parcours alcoolémie)

14h00 : Pôle Emploi, « Atelier proche de vous ».

Au total, sur les deux journées, une centaine de personnes a passé le pas de la porte pour assister aux différents ateliers ou tout simplement pour prendre un café et/ou une viennoiserie.





Les Maisons France Services en chiffres

9 559 personnes ont été reçues en 2023

dont

3 152 par les différents partenaires et

6 407 par les conseillers.

Petit rappel de l'année 2022, 7 189 personnes reçues : 1 805 par les différents partenaires et 5 384 par les conseillers.

On constate une augmentation de la fréquentation d'environ 32,96 %.

Les orientations budgétaires 2023

Situation financière de la CASAS

L'exercice budgétaire 2022 laisse apparaître une situation financière fragile pour la CASAS. Plusieurs raisons viennent expliquer cette constatation :

- L'abondement de plus de 2M€ du budget principal au budget OM de la CASAS vient réduire les marges de l'EPCI,
- Une baisse de plus de 1,1 M€ d'IFER a été constatée en 2022. En effet, l'état fiscal 1259 voté par l'Assemblée communautaire prévoyait 4,380 M€ de recettes alors que la CASAS n'a réellement perçu que 3,214 M€. Cette diminution subie par l'intercommunalité a fortement impacté les finances de la CASAS.

En 2023, les réformes fiscales, notamment celle concernant la CVAE, conduisent l'Agglomération à rester prudente et à poursuivre ses efforts en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement.



Situation et orientation budgétaires 2023

Le budget principal et les hypothèses d'évolution retenues :

Les recettes de fonctionnement

En matière de fiscalité directe, les taux en vigueur seront maintenus pour l'exercice 2023.

- Taux TH: 2.06% - Taux TFB: 4.360% - Taux TFNB: 5.00% - Taux CFE: 22.13%

L'estimation du produit fiscal intercommunal attendu, à taux constant, serait alors le suivant :

(k€)	2021	2022	2023
Base TH	1 321		
Taux TH	2,06%		
Produit TH	27	0	0
Evolution du produit fiscal TH		-27	0
Base TFB	62 753	64 834	69 372
Taux TFB	4,360%	4.360%	4,360%
Produit TFB	2 736	2 827	3 025
Evolution du produit fiscal TFB	0	91	198
Base TFNB	1 467	1 514	1 620
Taux TFNB	5,00%	5,00%	5,00%
Produit TFNB	73	76	81
Evolution du produit fiscal TFNB		2	5
Base CFE	29 377	31 457	33 659
Taux CFE	22,13%	22,13%	22,13%
Produit CFE	6 501	6 961	7 449
Evolution du produit fiscal CFE		460	487

Grand angle

Les finances

Dotations de l'État :

En vertu de ce qui précède, la synthèse des recettes de fonctionnement pourrait être déterminée comme suit :

(k€)	2021	2022	2023
Fiscalité	21 668	18 600	
Versement transport	1 995	1 896	1 900
Dotations et participation	11 550	12 242	12 242
Autres recettes d'exploitation	781	759	781
Total recettes réelles de fonctionnement	35 994	33 497	31 716

Les dépenses de fonctionnement

Les efforts menés depuis plus de deux ans montrent une amélioration de la situation financière de la CASAS et des indicateurs financiers de l'intercommunalité (épargne brute, épargne nette, capacité d'autofinancement...).

Le contexte économique actuel impose une augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment en matière de consommations énergétiques, qu'il faudra compenser par une diminution d'autres dépenses, ceci afin de ne pas impacter cette hausse sur les contributions des ménages et entreprises.

Les charges générales

Bien que l'inflation soit importante, une augmentation raisonnée des charges à caractère général devrait être constatée au budget primitif 2023.

Les subventions aux associations

La CASAS confirme sa volonté de vouloir soutenir l'action des associations locales dont les critères correspondent aux compétences dévolues à la Collectivité, notamment pour les associations sportives qui évoluent au niveau national.

L'enveloppe consacrée aux subventions aux associations sera maintenue à un niveau constant.

Les dépenses de personnel

En 2023, les crédits budgétaires alloués aux dépenses du personnel devraient augmenter du fait du recrutement d'ingénieurs dans le cadre du projet de Territoire Warndt Naborien, mais également en vue de renforcer les services existants.

La capacité de désendettement

Le plafond national de référence pour la capacité de désendettement à respecter par type de collectivité instauré par le PLPFP reste d'actualité, à savoir :

- 9 ans pour les Régions,
- 10 ans pour les Départements,
- 12 ans pour les Communes et les EPCI à fiscalité propre

Au 1er janvier 2023, la capacité de désendettement de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est de 5,67 années (pour rappel, elle était de 4,09 années au 1er janvier 2022).

Il est précisé que cette capacité de désendettement est calculée sur les données du budget principal uniquement.



Grand angle Les finances

Les produits de service assainissement



Pour les communes du territoire sud :

- Redevance d'assainissement collectif (communes assainies) : 2.35 €HT/m³
- Redevance de collecte (communes non assainies) : 1.00 €HT/m³
- Redevance industrielle (Lavoisier) : 1.10 €HT/m³

Pour la commune de Saint-Avold :

Redevance d'assainissement collectif : 1.71 €HT/m³

Pour la commune de l'Hôpital

Redevance de collecte : 1,13 €HT/m³

Pour la commune de Carling :

Redevance de collecte : 0,23 €HT/m³

Pour la commune de Carling et l'Hôpital

Redevance d'assainissement collectif : 0.45 €/m³



Pour les communes de Folschviller, Altviller, Macheren, Lachambre, Valmont :

Redevance d'assainissement collectif	Redevance industrielle (Neuhauser)	Redevance industrielle (Eurolock)	Redevance industrielle (station de lavage)	Redevance matière de vidange
1.62 € HT /m³	3,22 € HT /m³	1,49 € HT /m³	1,84 € HT /m³	14,50 € HT/m³

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

03 87 92 84 76

communaute@casas57.fr

@ www.casas57.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

Bâtiment des Douanes Zone Europort 57 500 Saint-Avold

03 87 00 32 94

technique@casas57.fr environnement@casas57.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

03 87 94 67 98



regieeau@casas57.fr

RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD



03 87 86 48 40



assainissement@casas57.fr

ORDURES MÉNAGÈRES



0 800 400 402



facturationom@casas57.fr

RÉGIE DE COLLECTE



06 77 24 89 25 / 06 87 30 94 34

MAISON FRANCE SERVICES

MORHANGE



2, rue du Pratel



03 87 05 07 91



franceservices@casas57.fr

L'HÔPITAL



19 rue de la mairie



03 87 82 76 00 / 03 87 82 76 40



Lhopital-folschviller@ france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER



Rue d'Usson-du-Poitou



03 87 29 32 90

LES DÉCHÈTERIES

L'HÔPITAL



Impasse des Ponts



07 50 55 37 03

MORHANGE



Zone industrielle Lavoisier

07 62 00 49 15

VALMONT



Zone Actival - Rue du Chemin de Fer



07 50 54 32 32



PanneauPocket vous permet de recevoir des messages d'alerte et d'information directement sur votre smartphone gratuitement.

En 3 clics : Télécharger l'application « Panneau Pocket » sur votre téléphone ou sur votre tablette, rechercher le nom « CA Saint-Avold Synergie », cliquer sur le cœur pour l'ajouter en favoris





Retrouvez-nous sur la page Facebook de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

> www.facebook.com/ saintavoldsynergie